

Séminaire sur :

**« Les relations Maroc-Algérie: vers un cadre de coopération renouvelé
au service de la relance de l'UMA »**

**« Le potentiel des relations économiques entre le Maroc et
l'Algérie et les leviers de sa concrétisation »**

**Mohamed EL GHOLABZOURI
Direction du Trésor et des Finances Extérieures, MEF**

RABAT

16 février 2012 à 9 H

à l'Institut Royal des Etudes Stratégiques

Tout d'abord je voudrais remercier l'Institut Royal des Etudes stratégiques pour l'organisation de ce séminaire et pour le choix de ce thème.

Le renforcement des relations entre le Maroc et l'Algérie revêt un caractère stratégique et repose, outre les considérations historiques et géographiques, sur les intérêts réciproques des deux pays et particulièrement dans les domaines économiques.

Si les avancées enregistrées ces dernières années en matière de coopération bilatérale sont encourageantes, force est de constater que le potentiel de cette coopération qui présente des opportunités énormes et diverses demeure loin d'être exploité.

Le caractère structurel de la crise économique et financière mondiale, et son impact négatif sur les principaux partenaires des deux pays d'un côté, et les évolutions liées au printemps arabe et la nécessité de répondre aux aspirations sociales de l'autre, rendent impérative l'intensification des efforts pour renforcer davantage la coopération économique entre les deux pays.

Cette intervention se propose dans un premier temps, de dresser un bref bilan de l'état actuel des relations économiques entre le Maroc et l'Algérie, avant d'aborder le potentiel de ces relations et les leviers de sa concrétisation.

I- L'état des lieux des relations économiques Maroc-Algérie

1- Un cadre juridique à compléter

Le cadre juridique qui régit les relations Maroc - Algérie dans les domaines économiques comprend essentiellement l'accord commercial et douanier signé le 14 mars 1989, la convention de non double imposition signée le 25 janvier 1990 et la convention du paiement bilatéral unifié entre les pays de l'UMA signé le 12 décembre 1991. Mais les deux pays ne sont pas encore parvenus à signer un accord sur la promotion et la protection des investissements.

2- Des échanges commerciaux en nette progression mais qui devraient être renforcés

En matière des échanges commerciaux avec l'Algérie, le Maroc occupe la 1ère place au niveau africain et la 2ème au niveau arabe avec un volume des échanges de plus de 8 MMDH annuellement durant les cinq dernières années.

Le volume des échanges n'a pas cessé d'augmenter ces dix dernières années. Ainsi, les importations des produits algériens sont passées de 1.7 MMDH en 2002 à 7.5 MMDH à fin novembre 2011.

Quant aux exportations marocaines vers l'Algérie, elles sont passées de 234 MDH en 2002 à 1.5 MMDH à fin novembre 2011.

Le taux de couverture des importations par les exportations a connu une certaine amélioration et est passé de 13% en 2002 à 20% à fin novembre 2011.

Malgré ces évolutions, les échanges commerciaux entre les deux pays ne dépassent pas 2 à 3% de leurs échanges extérieures.

Il est important de signaler également que même si le solde commercial est en faveur de l'Algérie, l'offre marocaine demeure plus diversifiée et le développement des échanges ne peut être que mutuellement avantageux pour les deux pays et pourrait constituer un vecteur clé de l'intégration maghrébine et arabe.

3- La coopération dans le domaine de l'investissement

Les investissements algériens au Maroc restent faibles, ces investissements n'ont pas dépassé 3.5 MDH en 2008 et 2009 et ont été nuls en 2010.

En contrepartie, les investissements marocains en Algérie sont un peu plus importants et sont passés de 15.7 MDH en 2008 à 67.4 MDH en 2009 avant de baisser à 4.2 MDH en 2010.

Pour développer ces investissements, il est nécessaire que les deux parties concluent un accord de promotion et de protection des investissements.

Il est également nécessaire d'œuvrer à assurer une présence des banques

marocaines en Algérie et des banques algériennes au Maroc. Il serait également souhaitable de développer un cadre institutionnel permettant le renforcement de la coopération et de la concertation entre les institutions et entre les opérateurs du secteur financier.

II- Le potentiel des relations économiques Maroc-Algérie et les leviers de sa concrétisation

Les crises économiques actuelles et les défis qui s'en suivent confrontent les deux pays à des enjeux d'une grande ampleur et la réponse à ces défis nécessite l'optimisation du potentiel économique entre le Maroc et l'Algérie et l'approfondissement de leurs relations en vue d'en faire un instrument au service du développement.

Une telle optimisation ne peut se faire que par le biais d'une coopération économique étroite et un degré d'ouverture permettant une certaine complémentarité dans certains domaines de production et des spécialisations adaptées aux points forts des deux pays.

Les deux pays disposent des ressources naturelles et humaines ainsi que des

infrastructures nécessaires à l'exploitation des sources de la croissance déjà existantes et à l'exploration de nouveaux gisements de création de richesse et de génération d'emplois.

Les avantages liés à la proximité géographique, conjugués au potentiel des deux pays sont de nature à renforcer leurs capacités économiques pour devenir des pôles d'attractivité et de s'ériger en tant que plateforme de production et d'exportation vers les marchés des pays de la région, de l'Afrique et de l'Europe.

Ainsi les deux pays devraient mettre en place des projets bilatéraux communs qui pourraient constituer de véritables leviers pour l'exploitation du potentiel des relations entre les deux pays et pour la construction de l'espace maghrébin.

Dans ce cadre, les plans sectoriels dont est doté aujourd'hui le Maroc, notamment le plan émergence, le plan Maroc vert, la vision 2020 pour le tourisme, le programme des énergies renouvelables, ainsi que les perspectives de développement du secteur immobilier, financier et de l'automobile sont autant d'atouts vitaux pour le renforcement de la coopération entre les deux pays.

La coopération économique entre le Maroc et l'Algérie peut être boostée dans plusieurs domaines et notamment dans les domaines ci-après:

- **L'énergie:**

La coopération énergétique entre les deux pays repose sur des atouts importants. Le gazoduc et la liaison énergétique qui permet le transport de flux importants d'énergie entre les deux pays ainsi que le programme de développement des énergies renouvelables pourraient constituer une opportunité majeure pour le renforcement de cette coopération.

- **La production des engrais et autres dérivés de phosphates**

En matière de phosphates, le Maroc renferme les $\frac{3}{4}$ des réserves planétaires de cette matière. Il est le 1er exportateur et le 3ème producteur de phosphates

bruts à l'échelle mondiale.

Avec ses différents complexes de production des phosphates, la capacité de production annuelle dépasse actuellement 2.000.000 t/an d'acide phosphorique.

L'Algérie a un potentiel énorme en matière des pétrochimies et de la production de l'ammoniac et donc, une coopération entre les deux pays dans ces domaines, peut les impulser ensemble vers la détention d'un monopole à l'échelle mondiale.

- Les BTP:

Dans le domaine des infrastructures, l'Algérie met en œuvre de grands projets d'investissements structurants et l'offre Maroc paraît adaptée à la demande algérienne et ce, d'autant plus qu'il a acquis un savoir-faire et une notoriété sur les marchés africains dans ce secteur.

- Les industries de réseaux

Ces industries basées sur les technologies de l'information et de la communication présentent un créneau porteur pour la coopération entre les deux pays surtout qu'ils offrent ensemble un marché de plus de 75 millions d'habitants.

- Les textiles et vêtements

La mise en place de projets communs entre les deux pays dans le domaine de production des textiles et vêtements aidera à créer une nouvelle dynamique dans les secteurs basée sur un nouveau modèle qui privilégie le partenariat au lieu de la sous-traitance.

- Agriculture et agro-industrie

Le secteur de l'agroalimentaire occupe une place privilégiée dans l'économie marocaine avec près de 2500 entreprises soit près de 25% des industries manufacturières. Sa position va se renforcer encore plus dans les années à venir avec la mise en place du plan Maroc vert.

Les réformes de politique agricole engagées depuis près d'une dizaine d'années en Algérie vont dans le sens d'un rapprochement des politiques agricoles des deux pays ce qui pourrait faciliter la mise en place de projets bâtis autour d'objectifs communs.